

APPEL A CONTRIBUTION

Deuxième annonce

MELANGES

EN HOMMAGE AUX PROFESSEURS

BLIVI Adoté Blim, EDJAME Kodjovi, GNONGBO Tak Youssif, TCHAMIE Thiou Tanzidani Komlan, NYASSOGBO Kwami Gabriel, SEGBOR Komla Peter, DEGBOE Etienne, TOSSOU Kokou Antoine.

THEME

**INTERFACE MILIEU NATUREL-SOCIETE : QUELS
ENJEUX POUR LA RECHERCHE ET LE
DEVELOPPEMENT**

Date : **15 et 16 mai 2025**

Lieu : Université de Lomé

Adresse mail : ulgeographie@gmail.com

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La communauté scientifique a joué un rôle pionnier dans l'émergence des problématiques relatives aux enjeux des interactions milieu naturel-société qui se traduisent par des dommages causés à la nature et à la sécurité des populations. Aujourd'hui plus que jamais, les activités anthropiques ont engendré des crises écologiques préjudiciables à l'avenir de l'humanité. Celles-ci étant aussi cruciales qu'existentielle, il est nécessaire que la recherche participe à élever le niveau de conscience des populations par rapport aux risques environnementaux liés aux choix inadaptés de prélèvement et d'utilisation des ressources. La question cruciale qui se pose est de savoir comment utiliser les ressources naturelles pour en faire un levier de création de richesses et de lutte contre la pauvreté tout en préservant les mécanismes d'un environnement durable.

Ces interactions impactent le développement des sociétés. Or le développement suppose un épanouissement des capacités, une croissance soutenue et équilibrée à la fois économique et sociale. Dans ce rapport de l'homme à la nature, la viabilité écologique, économique, culturelle et environnementale donne au concept du développement tout son sens de durabilité qui est une exigence de nos jours. De ce rapport résultent malheureusement des crises écologiques, des conflits et des périls de tout genre, la recherche scientifique est appelée à renforcer son positionnement dans le débat trilogique milieu naturel-société-développement dans une perspective de connaître pour comprendre et de comprendre pour proposer des outils d'aide à la prise de décision des différents acteurs du développement.

La recherche universitaire doit documenter les enjeux des interactions entre milieu naturel et société et déconstruire les discours qui tentent de faire croire que l'environnement et le développement sont deux entités irréconciliables. En cela, des cadres conceptuels et théoriques élaborés permettront de rendre compatible les prélèvements des ressources naturelles et la conservation de la biodiversité. Les enjeux socio-économiques portés par les interactions entre milieu naturel et société constituent un défi majeur à la communauté universitaire qui est appelée à anticiper les problèmes (effets), à clarifier les enjeux et à proposer des solutions aux acteurs sociaux et politiques. Les efforts doivent porter sur les grandes thématiques sociales, économiques et environnementales dont la trilogie constitue le développement durable.

Dans cette perspective systémique, une approche pluridisciplinaire peut être envisagée et porteuse de vecteurs de conciliation entre les composantes environnementales et sociales. Les résultats attendus sont au cœur des enjeux du développement durable en matière de génie écologique, d'outils d'aides à la décision pour l'aménagement du territoire et de valorisation de la biodiversité au sein des systèmes naturels ou agro-sylvo-pastoraux. En symbiose avec les sciences « naturelles », les sciences sociales et humaines sont appelées à jouer un rôle pivot dans une

approche interdisciplinaire pour relancer et approfondir la recherche sur les questions suscitées par les interactions entre le milieu naturel et la société. Le maillage interdisciplinaire est d'autant plus efficace et souhaité au regard de la diversité et de la complexité des rapports de l'homme à la nature.

Au demeurant, la notion de développement appartient à la fois à la communauté scientifique qui la conceptualise, la met en mouvement par les différentes théories qui s'y prêtent et aux décideurs politiques qui l'orientent et la transforment en potentialité d'actions. En cela, les perspectives du développement du continent nécessitent l'orientation du débat dans les universités ou centres de recherche sur la gouvernance des ressources, l'ouverture progressive et la démocratisation des espaces d'élaboration des politiques publiques dans une optique inclusive où la citoyenneté prend toute sa place de responsabilité et de redevabilité.

C'est dans cet esprit que le Département de Géographie de l'Université de Lomé et toute la communauté universitaire ont pris l'initiative de nourrir la réflexion et de relancer le débat scientifique sur le thème « *Interface milieu naturel-société : quels enjeux pour la recherche et le développement* » dans le cadre des hommages à rendre aux Professeurs BLIVI Adoté Blim, EDJAME Kodjovi, GNONGBO Tak Youssif, TCHAMIE Thiou Tanzidani Komlan, NYASSOGBO Kwami Gabriel, SEGBOR Komla Peter, DEGBOE Etienne et TOSSOU Kokou Antoine, enseignants-chercheurs, qui ont consacré leur carrière à l'enseignement, à la recherche et à l'administration universitaire.

Autour du thème central, quatre (4) thématiques sont dégagées dans un appel à contribution aux Mélanges en hommage aux Professeurs BLIVI Adoté Blim, EDJAME Kodjovi, GNONGBO Tak Youssif, TCHAMIE Thiou Tanzidani Komlan, NYASSOGBO Kwami Gabriel, SEGBOR Komla Peter, DEGBOE Etienne et TOSSOU Kokou Antoine qui sont admis à faire valoir leurs droits à la retraite.

2. AXES THEMATIQUES

Les contributions attendues dans le cadre de cet ouvrage collectif porteront sur les quatre (04) axes thématiques ci-après :

Axe 1 : Changements climatiques, biodiversité et développement durable

Axe 2 : Dynamiques et mutations des espaces : enjeux et défis

Axe 3 : Géomatique, gouvernance territoriale et gestion des ressources naturelles

Axe 4 : Mobilité, genre, société, santé et développement

3. PUBLIC CIBLE

Le présent colloque a pour cibles :

- Communauté scientifique (Experts, Chercheurs, Enseignants, communauté scientifique et technique impliqués dans la gestion des territoires) ;
- Décideurs et services techniques des ministères publics et structures privées impliquées dans la lutte contre le changement climatique ;
- Acteurs d'ONG ou de Bureaux d'études ;
- Bailleurs de fonds, agences de coopération et acteurs de l'assistance technique qui s'intéressent aux programmes d'adaptation et de résilience pour juguler les effets.

4. DATES IMPORTANTES

14 octobre 2024 : Lancement de l'appel à contribution

28 février 2025 : Date limite de réception des manuscrits à l'adresse ulgeographie@gmail.com

01 mars 2025 : Fin de notification d'acceptation des contributions

15 mars 2025 : Fin de l'envoi des rapports d'instruction aux auteurs

30 mars 2025, Fin de réception des manuscrits corrigés

02 mai 2025 : Publication de l'ouvrage

15 et 16 mai 2025 : Hommages

5. Comité scientifique et de lecture

Prof. ABOTCHI Tchégnon (Université de Lomé)

Prof. ADJOUSI Pessièzoum (Université de Lomé)

Prof. AROUNA Ousséni (Université d'Abomey-Calavi)

Prof. BOUKPESSI Tchaa (Université de Lomé)

Prof. CLEDJO Placide (Université d'Abomey-Calavi)

Prof. DJANGBEDJA Minkilabe (Université de Lomé)

Prof. DZIWONOU Yao (Université de Lomé)

Prof. GIBIGAYE Moussa (Université d'Abomey-Calavi)

Prof. HETCHELI Follygan (Université de Lomé)

Prof. HOUSSOU Christophe (Université d'Abomey-Calavi)

Prof. KADOUZA Padabô (Université de Kara)

Prof. KLASSOU Komi Selom (Université de Lomé)

Prof. KOLA Edinam (Université de Lomé)

Prof. LARE Yendoukoa Lalle (Université de Lomé)

Prof. N'KERE Komi (Université de Lomé)

Prof. OGOUWALE Euloge (Université d'Abomey-Calavi)

Prof. OGOUWALE Euloge (Université d'Abomey-Calavi)

Prof. SINSIN Brice (Université d'Abomey-Calavi)

Prof. SOKEMAWU Koudzo (Université de Lomé)

Prof. TENTE Brice (Université d'Abomey-Calavi)

Prof. TOKO-IMOROU Ismaël (Université d'Abomey-Calavi)

Prof. VIMENYON Messan (Université de Lomé)

Prof. VISSIN Expédit (Université d'Abomey-Calavi)

Prof. VOUDONOU Jean-Bosco (Université de Parakou)
Prof. YABI Ibouiraïma (Université d'Abomey-Calavi)
Prof. ZINSOU-KLASSOU Akossiwa (Université de Lomé)

6. Comité d'organisation

Dr (MA) ADJALO Djiwonou Koffi (Université de Lomé)
Dr (MC) AGBAMARO Mayébinasso (Université de Kara)
Dr (MC) AGBEYADZI Kossi (Université de Kara)
Dr (MA) AKAME Laounta (Université de Lomé)
Dr (MC) ALASSANE Abdourazakou (Université de Lomé)
Dr (MC) AMEGNA Komla Uwolowudu (Université de Kara)
Dr (MC) AVOUGLA Koku (Université de Kara)
Dr (MA) BADAMELI Atina (Université de Kara)
Dr (MC) BAWA Dangnisso (Université de Lomé)
Dr (MC) DANDANOUGBO Iléri (Université de Lomé)
Dr (MA) EDOH Komla (Université de Lomé)
Dr (MC) FIAGAN Koku-Azonko (Université de Lomé)
Dr (MC) GUEZERE Assogba (Université de Kara)
Dr (MC) HOUEDAKOR Koko Zébéto (Université de Lomé)
Dr (MC) KANKPENANDJA Laldja (Université de Kara)
Dr (MA) KOMI Kossi (Université de Lomé)
Dr (A) KOLANI Lamitou Dramani (Université de Kara)
Dr (MC) KONLANI Nayondjoa (Université de Lomé)
Dr (MC) KOUMOI Zakariyao (Université de Kara)
Dr (MC) KOUYA Ama-Edi (Université de Lomé)
Dr (MC) LARE Babénoun (Université de Kara)
Dr (MC) LARE Konnegbéne (Université de Kara)
Dr (MA) LEMOU Faya (Université de Lomé)
Dr (MC) NANOINI Damitonou (Université de Kara)
Dr (MA) ODHIH Komla (Université de Kara)
Dr (MC) SOUSSOU Tatongueba (Université de Kara)
Dr (MA) TAKOU Wiyao Paroussié (Université de Lomé)
Dr (MC) TCHALLA Kokou (Université de Kara)

7. Equipe d'appui à l'organisation

M. ADOKOU Ablam Mawulikplimi
M. AFANTCHAO Sélom Luc
Dr. AGBEMELE Kodjo Numuleo
M. AGBOGAN Agogno
Dr. AHE Pèhèssounam
Dr. ALELE Koffi
M. ALLARANE Ndonaye
Dr. AMEDEKA Kokou Amenouvévé
Dr. ANDOU Zibril
Dr. AYIVI Bidi Atsou D.
M. BIALI Lamourdja
M. BOUDOU Mintre
Dr. DARE Noufo
Dr. DJAME énhale
M. DJOSSOU Kodjo

M. FALA Yao Ebafeji
M. FALIGBENE Likfière
M. FOUSSENI Faïzou
M. HALOUTINA André
Dr. HONBRE Silli
Dr. KABISSA Massama-Esso
M. KANTCHEBE Goliyédou
M. KOKOLOU Abalo
Dr. KOKOU Kokouvi Azoko
M. KOMBIENI Kangaribè
M. KOUNOUGNA Kokou Edmond
Dr. KPEDENOU Koffi Djagnikpo
M. LALLE Wounimi
Dr. LAMBONI Dammintéte
Dr. LAMBONI Tinguedame
M. MALOUKOU Awèdéo
Dr. OLANLO Tini Kodjo
M. OURO SAMA Bilali
Dr. SANDA Yowdèma
M. SEDJRO Komi Hagbényo
M. SIMTAKO Fétiba
M. TEADOUM NARINGUE François
Dr. TEDE Komlan Kounon E.
M. TOKO Yao Bernard
M. TONG SALIFOU Abass
Dr. YENTRIDJOA Pkindame

8. Frais de participation

Enseignants-chercheurs : 25 000 f CFA
Doctorants et Docteurs : 10 000 f CFA

9. INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

a. Le manuscrit

Tout manuscrit soumis à examen, doit comporter les éléments suivants :

- un titre (en majuscule, centré par rapport au texte) ;
- une signature comportant le prénom (en minuscule avec l'initiale en majuscule) suivi du nom (en majuscule) de ou des auteur (s) ;
- le nom et l'adresse complète de l'institution d'attache ;
- le courriel ;
- un résumé en français et en anglais (de 250 mots au maximum présentant la problématique, l'approche méthodologique, les résultats et les perspectives) ;
- des mots clés (un minimum de trois et un maximum de cinq).

Ce texte doit respecter les formes habituelles de présentation :

- introduction ;
- cadre géographique ;
- approche méthodologique (ou matériels et méthodes) ;
- résultats ;
- discussion ;
- conclusion ;

- références bibliographiques.

Ce schéma classique peut être adapté selon le type de recherche.

Le volume et la typographie :

- le volume d'un article est de 15 pages au maximum, y compris les références bibliographiques pour les contributions théoriques et 20 pages pour les autres ;
- Interligne simple ; police : Times New Roman ; taille 11 ;
- le format : A5 ; les marges de haut et de bas : 1,9 cm ; de gauche et de droite : 1,75 cm ;
- Les espacements avant et après les paragraphes et titres sont de 6. Le texte doit être saisi « au kilomètre », c'est-à-dire sans application d'une feuille de style quelconque.

Les articulations du développement du texte, les titres et sous-titres sont à présenter ainsi :

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, des références bibliographiques, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.1.1. ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; etc.).

1. Premier niveau (Times 12 gras)

1.1. Deuxième niveau (Times 12 gras italique)

1.1.1. Troisième niveau (Times 12 italique sans le gras).

Les noms scientifiques doivent être écrits en entier, avec le nom du descripteur ou de l'auteur, à la première apparition (ex. : *Tectona grandis* L.). On peut donner uniquement le nom du genre suivi du nom de l'espèce à la deuxième apparition (ex. : *Tectona grandis*). Dans le cas où il s'agit d'une série de mêmes genres qui se suivent, le nom du premier genre sera écrit en entier et en abrégé les autres, suivis des noms des espèces (ex. : *Terminalia laxiflora* Engl., *T. ivorensis* A. Chev., *T. superba* Engl. & Diels).

b. Les illustrations

- Les figures et photos doivent être de bonne qualité visuelle avec une très bonne résolution en format **png* (plus conseillé) ou **jpeg* ;
- les graphiques et autres schémas réalisés en Ms Word, Excel ou tout autre logiciel devraient être convertis strictement aux formats images indiqués ci-dessus (**png*, **jpeg*). Au cours de la conversion, il faudrait veiller à choisir la résolution maximale, nécessaire à un bon rendu visuel à l'impression ;
- les figures doivent montrer à la lecture visuelle, suffisamment d'informations compréhensibles sans recours au texte ;
- les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte ;
- ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré, taille 10 gras) ;
- la source est indiquée (centrée) au-dessous de l'élément (Taille 10, normale) ;
- il est important que ces éléments d'illustration soient d'abord annoncés, ensuite insérés, et enfin commentés dans le corps du texte ;
- les illustrations doivent être référencées avec précision dans le texte. Exemple : Tableau 1 ou Figure 1, lorsque l'illustration est appelée ; (Tableau 1), (Figure 1) lorsque la référence de l'illustration est placée à la fin d'une phrase. Les illustrations sont numérotées et commentées dans un ordre chronologique.

c. Normes bibliographiques

✓ Comment citer les auteurs ?

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante : Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et du Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées.

Les passages cités sont présentés en italique ou entre guillemets. Lorsque la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour la présenter (interligne 1) en retrait, en diminuant la taille de police d'un point (taille 10).

Lorsque l'auteur est appelé

Exemples :

- selon T. T. K. Tchamiè (2012, p. 12) ; quand il s'agit d'un document d'un auteur ;
- selon T. T. K. Tchamiè et L. Y. Laré (2012, p. 19) ; quand il s'agit d'un document de deux auteurs ;
- selon W. Takou & al., (2012 ; p. 10) ; quand il s'agit d'un document de plus de deux auteurs ;
- si plusieurs références se suivent, elles doivent être séparées chacune par une virgule et classer par ordre chronologique de publication. Exemple : Selon Y. Dakissaga (2006, p. 22), Z. Nassa (2009, p. 31) et T. Polorigni (2012, p.80).

Lorsque la référence est placée à la fin d'une phrase

Exemples :

- (T. T. K. Tchamiè, 2012, p. 12) ; quand il s'agit d'un document d'un auteur ;
- (T. T. K. Tchamiè et L. Y. Laré, 2012, p. 19) ; quand il s'agit d'un document de deux auteurs ;
- (W. Takou & al., 2012, p. 10) ; quand il s'agit d'un document de plus de deux auteurs.
- Si plusieurs références se suivent, elles doivent être séparées chacune par un point-virgule et classer par ordre chronologique de publications. Exemple : (Y. Dakissaga, 2006, p. 22 ; Z. Nassa, 2009, p. 31 et T. Polorigni, 2012, p.80).

✓ Références bibliographiques

Seules figurent dans la bibliographie, les références citées dans le texte. Inversement, tout auteur cité doit figurer dans la bibliographie. L'ordre retenu pour les **références bibliographiques** est alphabétique. Elles se présentent de la manière suivante :

NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, les pages (p.) des articles pour une revue.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en Time New Roman (sans italique) et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

Exemples :

✚ Cas de la littérature grise et ouvrage simple

- AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.
- AUDARD Catherine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.
- BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

- DI MEO Guy, 2000, *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan.
- ✚ **Article d'une revue**
- DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.
- ✚ **Ouvrage collectif**
- BARROS (De) Phillipe et KUEVI Dovi André, 1989, « Prospection archéologique au Togo », in *Togo-Dialogue*, n°45, Lomé, p. 40-42.

NB : Les manuscrits sont envoyés à l'adresse : ulgeographie@gmail.com